



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE

<http://agriculture.gouv.fr/politiques-agricoles-fiches-pays>



Iran

2022

Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES	UNITÉS	IRAN	FRANCE
Superficie	km ² - 2020 ⁽²⁾	1 745 150	543 965⁽¹⁾
Population	Mhab et évolution 2020/2021 ⁽²⁾	85 +1,2 %	67,5 +0,2 %
Indice de développement humain (IDH)	2019 ⁽³⁾	0,783 70 ^e rang mondial	0,901 26 ^e rang mondial
Produit intérieur brut (PIB)	Md USD courants - 2021 ⁽²⁾	231	2 937
Taux de croissance du PIB	% - 2020/2021 ⁽²⁾	+1,8	+7
PIB / habitant	USD courants-2021 ⁽²⁾	2 757	43 519
Part de l'agriculture dans le PIB	% - 2021 ⁽²⁾	12,8	1,6
Surface arable	Mha - 2020 ⁽²⁾	15,6	17,9
Surface forestière	Mha - 2020 ⁽²⁾	10,7	17,2
Balance commerciale tous secteurs	France : Md€ - 2021 ⁽⁴⁾ Iran : Md USD - 2021 ⁽⁵⁾	-6,4	-112,1
Balance commerciale agricole et agroalimentaire ⁽⁶⁾	France : Md€ - 2021 ⁽⁴⁾ Iran : Md USD - 2021 ⁽⁵⁾	Export : 5,6 Import : 15,2 Solde : -9,6	Export : 69,7 Import : 61,7 Solde : +8
Exportations agricoles et agroalimentaires ⁽⁶⁾ vers l'autre pays	M€ - 2021 ⁽⁴⁾ Variation 2020-2021	Iran vers France : 27,3 +2,15 %	France vers Iran : 25,6 -4,5 %
Part du flux bilatéral dans les importations agricoles et agroalimentaires ⁽⁶⁾	2021 ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	0,04 % des importations françaises 81^e fournisseur de la France	0,14 % des importations iraniennes 29^e fournisseur de l'Iran
Part du flux bilatéral dans les exportations agricoles et agroalimentaires ⁽⁶⁾	2021 ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	0,04 % des exportations françaises 101^e client de la France	0,12 % des exportations iraniennes 38^e client de l'Iran

1. 543965 km² pour la métropole, la surface Outre-Mer est de 89242 km² pour les seuls DROM (Source IGN 2016) et monte à environ 113000 km² au total.

2. Banque mondiale

3. Rapport PNUD 2020

4. Douanes françaises, Trade Data Monitor

5. Douanes iraniennes, Trade Data Monitor

6. Machinisme agricole et agroalimentaire et engrais et produits phytosanitaires non compris

Ce qu'il faut retenir

■ L'agriculture représente près de 12,8% du PIB en 2021² et employait 17% de la population totale en 2019³. Sans être un secteur majeur de l'économie iranienne, l'agriculture parvient à rapprocher le pays de l'autosuffisance dans la majorité des domaines, malgré son explosion démographique (triplement de la population entre 1966 et 2020 pour atteindre 85 millions d'habitants en 2021). La sécurité alimentaire en Iran n'est globalement pas menacée, mais les prix des denrées demeurent un sujet d'inquiétude, d'autant que depuis le rétablissement des sanctions américaines le taux d'inflation a explosé et se situe entre 40 et 50% en 2021. Ainsi, en dépit de prix subventionnés (pain, riz) une partie de la population a dû réduire la qualité et la quantité de son alimentation.

■ La **contrainte majeure** à laquelle doit faire face l'agriculture iranienne est celle de l'**approvisionnement en eau**. Les surfaces arables sont suffisantes, mais moins de la moitié d'entre elles sont irriguées. La répartition des précipitations est très inégale. Si le poids de l'agriculture continue de décliner dans l'économie, sa consommation en eau n'a cessé de croître pour atteindre plus de **90% de la consommation totale d'eau du pays en 2021**⁴.

■ Une agriculture plus performante dans certaines régions cohabite avec une agriculture de subsistance dans des zones plus arides et éloignées des marchés. L'État iranien consacre d'importantes ressources en devises à l'achat de produits agricoles, notamment des intrants pour l'élevage qui structurent la filière toute entière. Ses exportations agricoles sont plus limitées

(fruits secs, en particulier pistaches dont 80% de la production est exportée, et produits de l'aquaculture).

■ La levée des sanctions internationales devait permettre à l'Iran de retrouver sa place dans le commerce international, et notamment d'exporter des hydrocarbures, et ouvrir une nouvelle ère de modernisation du secteur agricole et agroalimentaire. Toutefois, **le retrait des États-Unis de l'Accord de Vienne** (intervenu le 8 mai 2018) et **le rétablissement des sanctions secondaires américaines** (6 août et 4 novembre 2018) **ont annihilé la reprise** intervenue depuis la fin de l'année 2015.

■ Bien qu'hors du champ des sanctions secondaires, **le secteur agroalimentaire en pâtit**. La restriction considérable des canaux bancaires ainsi que la disparition des sociétés de transports ou d'assurances capables de mettre en place des échanges internationaux mettent à mal le secteur.

■ Le 3 août 2021, l'élection présidentielle a désigné Ebrahim Raïssi comme successeur à Hassan Rohani. Malgré le changement de gouvernement, la politique ministérielle en matière d'agriculture se maintient. Elle prévoit un large **plan d'investissement dans l'ensemble des filières agricoles**, avec pour objectif la modernisation de l'agriculture, les priorités étant l'intensification de l'élevage ovin et caprin, l'utilisation de semences végétales adaptées au manque d'eau, le développement de la culture sous serres et la mise en place de filières fruits et légumes tournées vers l'exportation.

Production agricole⁵

Depuis la Révolution islamique, tous les gouvernements ont soutenu le secteur agricole, afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et de s'affranchir de la dépendance à la rente pétrolière. **La production agricole iranienne a connu des avancées par poussées, parfois spectaculaires**: dans les années 1960 avec un mouvement de modernisation et une réforme agraire qui a exproprié les grands propriétaires terriens généralement absents; de façon plus

discrète dans les années 1990 avec des investissements et des politiques de prix garantis. La croissance économique de l'Iran dans le secteur agricole s'élevait à 4% en 2020⁶.

Avec une rente pétrolière corrélée à une monnaie surévaluée, les importations agricoles ont décollé dans les années 1970. Dans les années 2000, **les importations d'intrants ont permis de structurer des filières entières** (viande bovine en

2. Economic Trends, No. 106, Third Quarter 1400 (September 23-December 21, 2021)

3. World Bank, 2019

4. Iran faces its driest summer in fifty years - Atlantic Council

5. Pour l'ensemble de ce document, lorsque ce n'est pas précisé, nous raisonnons en années du calendrier grégorien, et non sur le calendrier iranien, pour qui la nouvelle année débute à proximité du 21 mars

6. Ministre de l'agriculture iranien

particulier). L'Iran reste donc assez largement importateur de produits agricoles et agroalimentaires, avec des différences marquées selon les produits. L'Iran reste tributaire des importations d'intrants agricoles, tels que les engrais chimiques (43 %) et les produits phytosanitaires (25 %).

Selon le ministre de l'Agriculture, l'Iran a atteint un niveau d'autosuffisance en semences à 95 % pour tout type de production confondu en 2021, et aura atteint l'autosuffisance complète en 2022 en produisant localement presque toutes les variétés de semences. Elles sont produites par les experts locaux de l'Institut d'amélioration des semences et des plantes et de l'Institut de recherche sur l'agriculture en zone aride.

Problématiques agro-climatiques

La **contrainte majeure à laquelle doit faire face l'agriculture iranienne est celle de l'approvisionnement en eau**. Les pluies restent le facteur déterminant de la qualité des récoltes. Les surfaces arables sont suffisantes, mais moins de la moitié d'entre elles sont irriguées, avec des pertes en eau considérables du fait de la vétusté des installations et de pratiques anciennes, loin des standards internationaux (5 % des surfaces cultivées bénéficient de systèmes d'irrigation pressurisée). De ce fait, les rendements sont tributaires de la pluviométrie, qui ne cesse de décroître. Si le poids de l'agriculture continue de décliner dans l'économie, sa consommation en eau n'a cessé de croître pour atteindre plus de **90 % de la consommation totale d'eau du pays en 2021**, soit plus de 80 Md de m³. Une crise majeure, liée aux sécheresses de l'été 2021, a aggravé les tensions autour de cette ressource. Les moyens traditionnels d'irrigation des terres agricoles, comme les méthodes plus modernes, ont également joué un rôle majeur dans la situation de crise hydrique qui prévaut actuellement. Du fait de la rapide indisponibilité des eaux de surfaces, le secteur agricole, et notamment les nouvelles technologies utilisées, consomment principalement de l'eau issue des nappes phréatiques. De plus, seulement 25 % des précipitations annuelles coïncident avec les périodes les plus demandeuses en eau pour les cultures, sans compter que les territoires propices à l'agriculture pluviale ne concentrent que 8 % de la production agricole. Le choix et la répartition spatiale des cultures sont souvent inappropriés et ne s'adaptent pas aux disponibilités hydriques régionales. À titre d'exemple, la province de Kerman, située sur un plateau désertique, est le principal lieu de production de pistaches iraniennes, une culture hautement consommatrice en eau.

Le changement climatique exacerbe la rudesse des conditions locales. La hausse des températures entraîne une évaporation deux fois supérieure à la moyenne mondiale et la surutilisation des eaux souterraines aggrave la salinisation et l'érosion des sols⁷. Enfin, chaque année, plusieurs milliards de criquets, provenant principalement de la péninsule arabique et de l'Afrique, pénètrent dans les terres agricoles du sud de l'Iran, menaçant les cultures et la sécurité alimentaire dans de vastes zones des provinces côtières.

Principales cultures⁸

Le blé et l'orge sont les principales céréales cultivées en Iran. Les surfaces emblavées représentaient en 2018 respectivement 6,7 M et 2,2 Mha⁹. Les champs de blé irrigués ne représentent que 40 % de la totalité des surfaces. Sur les campagnes 2019/2020 et 2020/2021, la production de blé en Iran est en hausse de plus de 15 % par rapport à la campagne précédente, atteignant près de 16,8 Mt chaque année. Pour la campagne 2021/2022, le rapport de la FAO fait état d'une progression de la production de céréales de 34 %. Le pays se rapprocherait ainsi d'une autosuffisance en céréales (hors maïs, production stable en 2022). L'Iran se place parmi le top 15 des producteurs de blé au monde, avec des rendements moyens de 2t/ha semblables aux récoltes russes ou australiennes¹⁰.

Pour soutenir la production du blé, le *Gouvernement Trading Corporation* fixe annuellement un prix d'achat minimum et rédige des conventions pour encadrer les ventes dans le secteur privé. Le prix d'achat minimum 2020 du blé local a été réévalué par le gouvernement, en progression de 47 % par rapport à 2019.

Concernant la production de riz, le responsable de la planification et des affaires économiques au ministère de l'Agriculture a annoncé une augmentation de 42 % de la production de riz permettant ainsi au pays de devenir autosuffisant dans la production de cette denrée. Les besoins du pays en riz ont été estimés à 3 Mt.

Les autres cultures principales en Iran sont la **canne à sucre** et les **productions maraîchères**, notamment les tomates à hauteur de 6,3 Mt en 2020. En 2021, l'Iran se plaçait au **1^{er} rang mondial pour le safran**, et dans le top 5 des pays producteurs de pistaches, grenades, dattes, cerises, amandes, pommes, noix et abricots.

7. DD Help Desk EU, Agricultural and agri-food industry in Iran, Third quarter 2021

8. USDA, PSD Online, FAO - données non-officielles à partir de 2019. Chiffres à prendre avec précaution mais permettent de faire émerger des tendances.

9. FAOSTAT, source officielle

10. Statistica.com

Productions animales

La production de viande iranienne s'élève à 2,9Mt en 2019. L'Iran est un important producteur de volailles (2,3Mt, +50% en 10 ans) et d'œufs (environ 50M)⁷.

La production laitière, qui repose sur de grandes fermes industrielles, s'élève à 7,5Mt en 2019, dont 6,8Mt de lait de vache. L'Iran est le 1^{er} producteur au Moyen-Orient de beurre (194000t en 2019) et le 2^e en fromages (plus de 300000t). À noter une progression de la production de fromages depuis quelques années. Ces surplus de production de produits laitiers lui permettent d'exporter auprès de pays voisins.

La production aquacole est en forte croissance en Iran et s'établissait à près 440000t en 2018, faisant du pays le 17^e producteur mondial et le 1^{er} producteur du Moyen-Orient. La production diversifiée de poissons, carpes et truites s'établissait à 0,83Mt en 2018, générant 300MUSD d'excédents commerciaux¹¹.

Productions particulières

Le **thé** est une production historique en Iran. Il se place parmi les 10 plus gros producteurs mondiaux, avec une production oscillant autour des 100000 t/an. Le pays est également le **4^e producteur de miel** avec plus de 70000t/an ces cinq dernières années.

La production horticole iranienne est diverse et à forte valeur ajoutée, dédiée pour la plupart à l'export. Sur les 8425 espèces d'herbes identifiées dans le pays, 2300 ont des propriétés médicinales, aromatiques et cosmétiques. Le 6^e plan quinquennal de développement (2016-2021) du ministère de l'Agriculture iranien prévoit que jusqu'à 9,6Mha de terres naturelles du pays devraient faire l'objet d'activités de restauration, de développement et d'amélioration pour accroître la croissance et l'utilisation des plantes médicinales.

Les **pistaches** ne sont pas seulement la culture à plus haute valeur ajoutée iranienne mais sont également le **1^{er} poste d'exportations hors hydrocarbures et produits pétrochimiques**. La culture de la pistache pour l'exportation est souvent le fait de grandes exploitations (notamment dans le nord-est du pays). Elles reposent sur un modèle économique particulier : recours à la main-d'œuvre afghane, qu'elle soit réfugiée ou migrante, forte présence

d'industries ou d'acteurs économiques de poids. Ainsi, la société Hassas, qui appartient à l'une des premières fortunes du pays, ou la fondation Astan-e Qods, qui gère depuis des siècles le tombeau de l'Imam Réza à Mashad et ses millions de pèlerins annuels, sont des acteurs majeurs du secteur. Après avoir été divisée par 4,5 entre 2017 et 2018, la production de pistache iranienne est repartie à la hausse, atteignant 337000t en 2019 (en hausse de 135% en glissement annuel).

Industrie agroalimentaire

L'industrie de la **confiserie** et du **chocolat** est l'une des plus anciennes industries alimentaires d'Iran. Elle est le **2^e poste d'exportation du secteur alimentaire du pays** après l'industrie laitière. L'Iran exporte vers 66 pays et cette exportation rapportera en 2021 selon les prévisions près d'1MdUSD. Les matières premières historiquement importées d'Europe proviennent aujourd'hui d'Asie, avec un déficit en termes de qualité¹².

Le DD Help Desk de l'Union européenne évaluait à 11200 le nombre d'entreprises actives dans les industries alimentaires et de la transformation à travers le pays en 2020, dont 56% étaient des « petites entreprises ». Seules deux entreprises agroalimentaires françaises sont présentes en Iran :

- Bel: filiale locale, production de *Vache qui rit* et commercialisation de *Kiri* sous le nom de *Kibi*.
- Danone: trois usines (eau, produits laitiers et alimentation infantile) et une laiterie (adossée à une ferme de 5000 vaches laitières).

Distribution

Dans un pays où 96% du commerce de détail repose encore sur le commerce traditionnel (5M de magasins), **le marché de la distribution est en pleine structuration**. Il est dominé par des entreprises iraniennes qui couvrent pour certaines une large partie du pays. Oofogh Koorosh (3400 dont la moitié en franchise), Etko (500 magasins), Sharvand Group et Refah (200 magasins) font partie des grands noms de la distribution iranienne. Carrefour, présent en Iran sous la marque « Hyperstar Pars » depuis 2009, dans le cadre d'un contrat de franchise avec un partenaire émirien, détient une quinzaine de points de vente en Iran. L'arrivée de la grande distribution annonce un nouveau cadre pour l'agroalimentaire iranien.

11. FAO Yearbook of Fisheries 2018, dernières données disponibles

12. TehranTimes, 2021

Politique agricole

La modernisation de l'agriculture iranienne depuis les années 70 s'est appuyée sur la création **d'organisations coopératives sur tout le territoire**, depuis l'échelon villageois en passant par celui des provinces, avec une centralisation au niveau national. Ces coopératives regroupent l'ensemble des exploitations familiales iraniennes, assurent leur approvisionnement en intrants ainsi que la commercialisation d'une partie de leur production. Un réseau très structuré a ainsi été mis en place, couvrant 80% de la production agricole iranienne, le reste étant assuré par de grandes entreprises privées. La répartition foncière est fortement déséquilibrée avec 80% d'agriculteurs travaillant moins de 10ha, ce qui représente environ 40% de la surface cultivée.

Le **ministère du Jihad agricole** est le principal acteur étatique de l'agroéconomie iranienne planifiée. Plusieurs organisations jouent le rôle de régulateurs et de négociants clés: l'Organisation vétérinaire d'Iran contrôle et teste le bétail importé, Iran Fisheries (Shilat) est responsable de l'importation d'équipements pour la pêche, la Government Trading Company (GTC) est le principal importateur de produits agricoles essentiels, et l'Organisation des affaires foncières s'occupe de l'enregistrement des terres, des permis d'utilisation et de la distribution des intrants importés.

La politique agricole de l'Iran **visé essentiellement la sécurité alimentaire**. Pour faire face au différentiel de coûts de production, le gouvernement iranien gère, pour le blé et le sucre, un régime d'achats publics à prix garantis pour à la fois soutenir la production nationale et garantir la sécurité alimentaire. Par ailleurs, la maîtrise des prix à la consommation repose sur un double système: au-delà des prix garantis aux producteurs, un système d'encadrement des prix et des marges commerciales couplé à des subventions permet d'assurer l'accès de la population aux principaux produits alimentaires. Cependant, début mai 2022, **le gouvernement a lancé un programme de suppression des subventions sur les importations de blé** malgré la forte réticence de la population. Les prix ont décuplé les semaines suivantes, et avec elles les manifestations.

Au-delà de la sécurité alimentaire, l'Iran a pour ambition de devenir un pays exportateur net de produits agricoles et agroalimentaires, ce que la diversité de ses climats et sols pourrait rendre possible à la condition d'engager un vaste programme d'investissements. Le secteur agricole intègre les différents **Five-Year National Development Plan iraniens** (le 6^e FYNPD s'étalant de la période 2016-2021), qui visent essentiellement à la modernisation du secteur

par des investissements au niveau de la production. Dans ce cadre, les autorités iraniennes souhaitent attirer des investissements étrangers, en joint-venture avec des sociétés iraniennes privées ou parapubliques. Le retour des sanctions américaines après le retrait des États-Unis de l'Accord de Vienne en 2018 a toutefois grevé l'arrivée de capitaux étrangers. Bien qu'un 7^e FYNPD ait été à l'étude, les résultats décevants du 6^e plan semblent avoir conduit à l'abandon de son développement.

La politique agricole du gouvernement permet tout de même l'émergence de vastes projets. À titre d'exemple, un projet de près de 400 serres sur une surface de 1000ha et de deux complexes d'élevage d'une valeur de 49000Md de rials (environ 1,16MdUSD, dont près d'un tiers par le secteur privé) a été déployé à travers le pays en 2020. Ces projets devraient permettre la création de près de 12000 emplois directs. En parallèle, 32 studios pour la production de programmes télévisés agricoles et 42 chaînes de diffusion pour l'enseignement agricole ont été inaugurés dans tout le pays.

Le financement du secteur agricole est principalement assuré par l'État, le gouvernement et la banque publique Agriculture Bank of Iran (Bank Keshavarzi) offrant des prêts à faible taux d'intérêt aux agriculteurs, tandis que le Fonds d'assurance agricole fournit des pensions et une couverture d'assurance des récoltes. Afin de protéger la production locale, des niveaux élevés de protection tarifaire sont imposés aux importations, avec des taux croissants en fonction du niveau de transformation des marchandises importées, de manière à soutenir les importations en vrac et à encourager la transformation, le conditionnement et le reconditionnement des aliments au niveau national. En période de pénurie, les réglementations et les droits de douane peuvent être levés afin de garantir un approvisionnement suffisant et abordable pour la consommation intérieure, comme cette décision courant 2021 de la commission parlementaire de l'agriculture d'autoriser l'importation mensuelle de 20M de poulets de un jour.

Si 90% des entreprises du secteur sont privées, la majorité de la production est sous le contrôle d'entités publiques ou semi-publiques. Dans le secteur semi-public, on notera notamment la Fondation Astan-e-Qods-e-Razavi (Bonyad) qui a créé de nombreuses entreprises agricoles bien dotées dans tout l'Iran. Un exemple d'entreprises publiques de premier plan est l'Iran Tractor Manufacturing Company. Les plus grandes entreprises agricoles sont connues sous le nom de sociétés agro-industrielles (Sherkat Kasht-o-Sanat),

comme la Moghan Agro-Industrial and Livestock Company, qui a été privatisée en 2020, suivant la tendance à la privatisation du secteur agricole iranien. D'autres entreprises comme Karun Agro-Industrial Company et Seamorgh sont respectivement le plus grand producteur de canne et la plus grande ferme avicole du Moyen-Orient. Enfin, le pays compte plusieurs associations de producteurs

et d'importateurs dans le domaine de l'agriculture: Aquatics Production & Trade Union of Iran, Cold Water Fish Aquaculture Centre of Iran, Iran Protein Producers Syndicate, Iran Dried Fruit Exporters Association, Iran Pistachio Association, Association des producteurs de serres d'Iran, Association des fabricants de tracteurs.

Échanges commerciaux

Sur le plan global

Suite au rétablissement des sanctions américaines, la chute drastique des exportations de pétrole a modifié la physionomie des comptes extérieurs de l'Iran. Pour la première fois depuis 20 ans, le solde de la balance courante a enregistré un déficit de l'ordre de 2,7% du PIB fin 2019. La pandémie, qui a durement touché le pays, renforce cette problématique avec une dette publique de 50% du PIB en 2021, contre 17% en 2010¹³.

Bien que hors du champ des sanctions secondaires, le secteur agricole et agroalimentaire pâtit de celles-ci. La restriction considérable des canaux bancaires ainsi que la disparition des sociétés de transports ou d'assurances capables de mettre en place des échanges internationaux ont mis à mal le secteur, qui représentait près de 10% des échanges en 2019. Les importations iraniennes de produits agricoles et agroalimentaires représentaient 12,8 Md€ en 2021 (+33% par rapport à 2020), tandis que les exportations étaient évaluées à 4,7 Md€ en 2021 (-13% par rapport à 2020). Le déficit des échanges agricoles et agroalimentaires de l'Iran s'élevait ainsi à -8,1 Md€ en 2021¹⁴.

Les principales importations agricoles et agroalimentaires de l'Iran en 2021 sont constituées de maïs (2,7 Md€), de blé tendre (1,6 Md€), de fèves de soja (1,3 Md€), de tourteaux de soja (1,2 Md€), d'huile de tournesol (1,1 Md€), d'orge (784 M€), d'huile de soja (546 M€) et de riz (525 M€)¹⁵. Les importations de blé pour la campagne 2021/2022 devraient s'établir à près de 8 Mt; celles de céréales devraient atteindre plus de 20 Mt en raison de la sécheresse qui a frappé le pays et qui n'a pas permis à l'Iran d'atteindre des niveaux de rendement assurant sa quasi-autosuffisance.

Les principales exportations agricoles et agroalimentaires de l'Iran en 2021 sont constituées de pistaches (953 M€), de tomates (318 M€), de pommes (287 M€), de dattes (262 M€) et de raisins secs (200 M€). Les produits de la pêche et

de l'aquaculture sont également largement exportés (176 M€), notamment des crevettes. En matière agricole et agroalimentaire, les principaux clients de l'Iran sont l'Irak (1,3 Md€), les Émirats arabes unis (426 M€) – hub de réexportation, l'Afghanistan (396 M€), la Chine (349 M€) et le Pakistan (348 M€). Ses clients européens sont l'Allemagne (143 M€) et l'Italie (39 M€), notamment pour des produits à haute valeur ajoutée.

Sur le plan bilatéral

Après s'être temporairement inversé, le solde commercial (tous secteurs confondus) est de nouveau en faveur de la France depuis 2018, s'établissant à 178 M€ en 2021. Toutefois, s'agissant des produits agricoles et agroalimentaires, il est légèrement déficitaire pour la France, à -1,6 M€.

En 2021, les exportations agricoles et agroalimentaires françaises vers l'Iran s'élèvent à 25,6 M€, représentant 11,4% des exportations françaises totales vers l'Iran. Elles ont chuté de 4,5% par rapport à 2020 et de près de 67% par rapport à 2019. Elles sont principalement constituées de préparations alimentaires (7,8 M€), d'extraits de malt (4,4 M€), de préparations pour l'alimentation animale (2,7 M€), de gommes et résines (2,7 M€) et de poissons et crustacés (1,4 M€).

Si la France est un fournisseur historique de l'Iran en céréales, la Russie est devenue l'acteur privilégié lorsque l'Iran n'est pas autosuffisant. En 2019, les exportations céréalières françaises vers l'Iran ont atteint près de 38 M€, avant de s'effondrer en 2020 (28 000 €) et en 2021 (35 000 €)¹⁴.

Les importations agricoles et agroalimentaires de la France en provenance d'Iran s'élèvent à 27,2 M€ en 2021, à un niveau stable par rapport à 2020 (+2%) et en baisse par rapport à 2019 (-5%). Elles présentent une très forte diversité de produits. Les pistaches représentent le poste

13. Situation macroéconomique et rôle du FMI, MEFR, 2022

14. Douanes iraniennes, Trade Data Monitor

le plus important avec une hausse de 13% entre 2020 et 2021, pour atteindre 14 M€. Elles sont suivies par le **safran** (2,4 M€), les **raisins secs** (1,9 M€), la **viande de chevaux** (1,1 M€) et les **dattes** (1,1 M€).

Différends commerciaux

L'Iran est construit sur une économie étatique à hauteur de 70-80%. La visibilité est faible sur les acteurs majeurs de l'économie et l'intermédiation est courante, ce qui implique que pour les exportateurs français, le choix de l'agent importateur distributeur est complexe, tout comme celui du partenaire (assise financière, réseau d'information, capacité de lobbying). Les «fondations» (publiques)

sont des acteurs majeurs dans l'agriculture iranienne. De plus, il n'existe pas d'accord de type Accord d'association permettant de «libéraliser» les échanges entre la France, ou l'UE, et l'Iran. **Les contraintes et délais d'autorisation de mise sur le marché sont des motifs récurrents de difficultés pour les exportateurs.** Bien que le secteur agricole soit inclus dans le champ des «biens humanitaires» exemptés de sanctions secondaires par la réglementation américaine, ces dernières ont eu des effets de bord (raréfaction des canaux bancaires, de transport et d'assurance) qui ont amoindri le volume du commerce bilatéral en matière agricole.

Accords internationaux

L'Iran, en marge de la communauté internationale depuis plus de 30 ans, n'est signataire d'aucun accord commercial multilatéral ou bilatéral, à l'exception de l'Organisation de coopération économique (ECO/OCE) qui réunit l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan, l'Iran, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Pakistan, le Tadjikistan, la Turquie, le Turkménistan et l'Ouzbékistan.

L'Iran est devenu membre de l'OCS (Organisation de coopération de Shanghai, menée par la Russie et la Chine) en septembre 2021. Cette organisation se place en contre-poids du modèle occidental et l'adhésion iranienne permet au pays de renforcer ses liens à l'international.

L'Iran est membre de l'OMSA (Organisation mondiale de la santé animale), de la **FAO** et du **Codex Alimentarius**. Le pays est signataire des accords de la **CIPV** et possède le statut d'observateur négociant son accession à l'OMC.

La FAO et l'Iran ont lancé un programme conjoint pour relancer l'innovation agricole. Ce programme est élaboré en étroite collaboration avec l'Organisation pour la recherche, l'éducation et la vulgarisation agricoles (AREEO), et représente le premier pas vers la création d'un programme de laboratoire d'innovation agricole (i-Lab) dans le pays.

L'Iran est le premier pays de la zone à avoir signé l'initiative 4 pour 1000 (au niveau gouvernemental), mais est jusqu'à présent peu actif dans l'initiative.

L'Iran est signataire des Accords de Lisbonne et a enregistré de nombreuses indications géographiques (en 2018, il était en 4^e position mondiale avec 6% des IG enregistrées, soit 385)¹⁵. L'Iran n'est en revanche pas signataire de l'Acte de Genève.

Relations bilatérales

La coopération entre l'Iran et la France dans le domaine agricole date de plus de 20 ans et, avec le retour des sanctions américaines en 2018, a permis de maintenir les liens créés et de conserver une présence française en Iran. Le ministère de l'Agriculture français entretient un **partenariat étroit avec l'Iran contribuant au dialogue diplomatique entre les deux pays**, dialogue qui reste toutefois fragile.

Un groupement d'acteurs agricoles réunissant le secteur public et le secteur privé sous forme de «task-force» a été mis en place en janvier 2015 à la demande des autorités iraniennes. Un 1^{er} comité agricole France-Iran s'est tenu à Téhéran en mai 2015, aboutissant à la signature de 5 Memorandum of understanding (MoU) privés dans les domaines de l'aquaculture marine et continentale, la

15. World Intellectual Property Indicators 2019 - GEOGRAPHICAL INDICATIONS (wipo.int)

génétique ovine et caprine, les bio-vaccins, la culture sous serres et le contrôle/certification des semences. À l'occasion de la venue du ministre de l'Agriculture à Téhéran et de la visite officielle du Président Rohani à Paris en 2016, 5 MoU privés supplémentaires ont été signés ainsi que 3 Accords de coopération institutionnelle (MoC) dans le domaine vétérinaire entre l'Organisation vétérinaire iranienne (IVO) et la Direction générale de l'alimentation (DGAL) du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire français, entre l'AREEO (Agricultural Research Education And Extension Organization) et la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) sur les enjeux de recherche, et dans le domaine phytosanitaire, sur les enjeux de savoir-faire sur la protection des plantes et le contrôle entre l'organisation chargée de la protection des plantes (PPO) et la DGAL. Lors du dernier comité agricole, qui s'est tenu en octobre 2017 en France, 4 MoU supplémentaires ont été signés, notamment sur les thématiques des coopératives. Une délégation française du Haut conseil de la coopération agricole (HCCA) a pu se rendre dans le pays en février 2017. **Au total, plus d'une dizaine de MoU et 3 MoC ont été signés** depuis le 1^{er} comité agricole en mai 2015. Le 3^e comité agricole devait se tenir en 2020 en Iran, mais, en raison de la pandémie, son organisation a été reportée.

Une interprétation extrêmement stricte des textes, la densité et la complexité des exigences normatives et phytosanitaires (les autorités iraniennes imposent des obligations allant souvent au-delà des usages internationaux), ainsi que les difficultés de dialogue avec les autorités iraniennes sur ces questions, créent des difficultés pour les

acteurs français. Il faut ajouter à cela la multiplication des instances/organisations iraniennes, imposant des normes ou des agréments avant exportation, dépendant de ministères différents et non coordonnés. S'agissant spécifiquement des animaux et des produits d'origine animale, le MoC signé lors de la visite présidentielle de janvier 2016 donne un cadre général et fixe le processus de validation des certificats sanitaires par produit (animal ou produit d'origine animale) via l'Organisation vétérinaire iranienne (IVO), et a permis la validation d'un certain nombre de certificats sanitaires par les autorités sanitaires iraniennes. En cas d'apparition de maladie dans le pays exportateur, l'Iran ferme ses frontières, avec tout de même une reconnaissance du principe de régionalisation depuis 2016, puis une négociation s'enclenche pour établir les conditions de la réouverture.

L'Union européenne ne possède pas de délégation en Iran, le pays est donc suivi depuis Bruxelles. Il fait cependant partie des pays prioritaires pour la DG AGRI. La Commission européenne a organisé un TAIEX en 2018 intitulé « Développement du commerce et des normes agroalimentaires et la coopération agricole ». Alors que toutes les banques iraniennes sont sous sanctions américaines, un véhicule spécial prévu par l'UE (INSTEX-Instrument in Support of Trade Exchanges) a été mis en place mais demeure peu utilisé (une seule opération a transité par INSTEX en mars 2020 dans le domaine pharmaceutique).

En excluant l'année 2017 où les investissements directs étrangers (IDE) français ont atteint près de 1,3 Md€, **les flux d'IDE français en Iran sont en constante diminution**, passant de 711 M€ en 2013 à 509 M€ en 2020¹⁶.

16. Banque de France, investissements en Capital social ou bénéfiques réinvestis dans les filiales françaises

COPYRIGHT : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Europe et International de la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ : Le Service Europe et International s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

RÉDACTION : Cette collection de fiches est coordonnée par le Bureau des exportations et partenariats internationaux (BEPI/DGPE). Leur rédaction est assurée par les conseillers aux affaires agricoles (CAA), les services des ambassades de France et les services centraux concernés. Les sources des données sont diverses et indiquées en notes de bas de page.